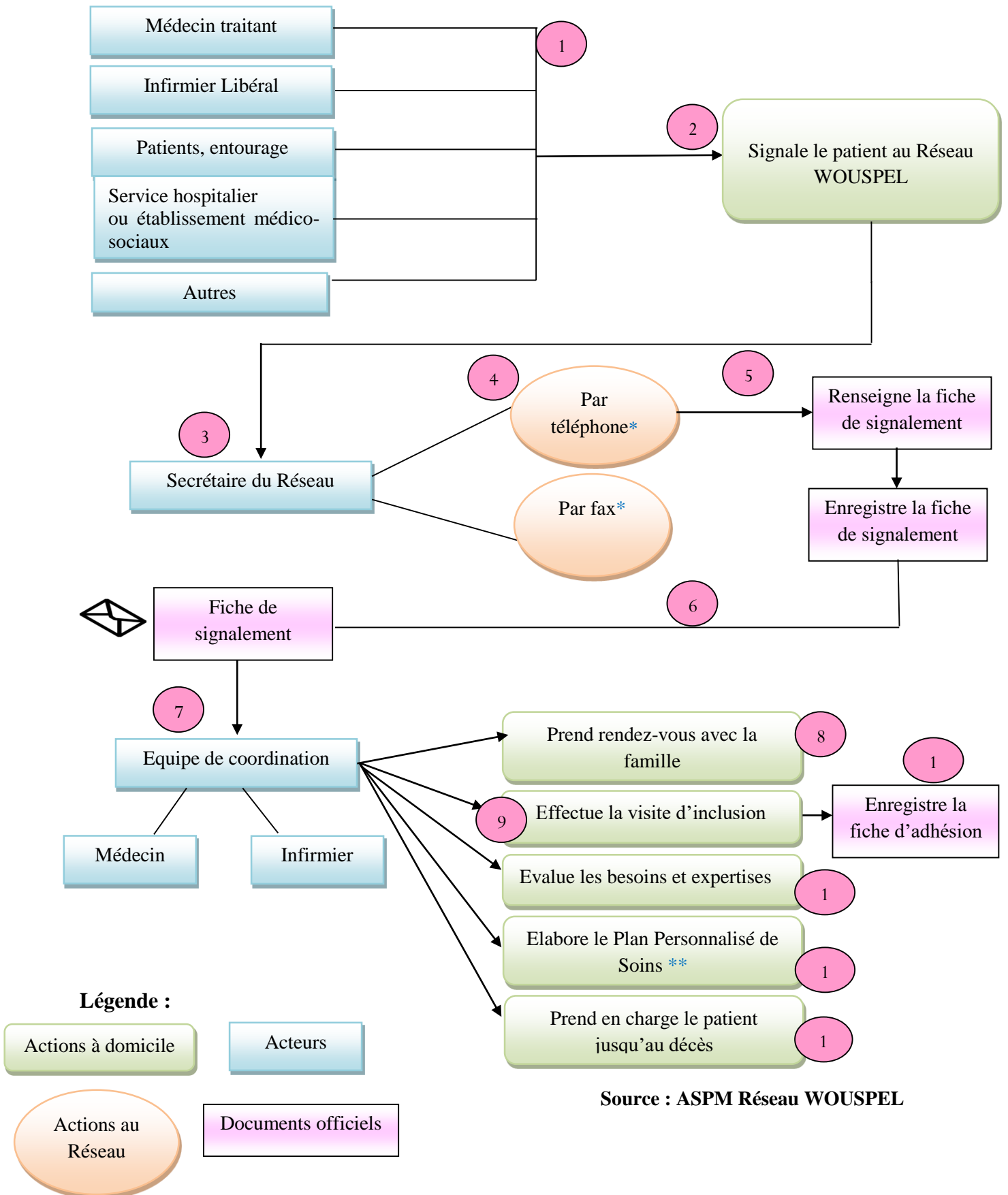


PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE PAR LE RESEAU WOUSPEL DE SOINS PALLIATIFS



Source : ASPM Réseau WOUSPEL

* Par téléphone avec un interlocuteur figurant dans la liste en amont

** Fait intervenir des professionnels spécifiques en fonction des besoins : ASS, Psychologue ou bénévoles d'accompagnement